



Projet de *Plan de mobilité active*

Mémoire présenté à la Ville de Laval

Produit par Québec en Forme
Avril 2013





TABLE DES MATIÈRES



À PROPOS DE QUÉBEC EN FORME	2
INTRODUCTION	3
RECOMMANDATIONS	4
EN CONCLUSION	8
BIBLIOGRAPHIE	9

Pour citer ce mémoire :

Québec en Forme (2013). *Projet de Plan de mobilité active. Mémoire présenté à la Ville de Laval*. Avril 2013.



À PROPOS DE QUÉBEC EN FORME



Québec en Forme vise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans comme étant des éléments essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative. Pour ce faire, il accompagne et soutient, partout au Québec, des communautés mobilisées et des organismes promoteurs de projets qui mettent en place toutes les conditions nécessaires afin qu'il soit agréable et facile pour les jeunes, particulièrement ceux issus de milieux défavorisés, de bouger plus et de manger mieux au quotidien.

Québec en Forme a été fondé en 2002. Depuis 2007, il gère une contribution de plus de 400 millions de dollars provenant du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon, et ce, pour une période de 10 ans. Aujourd'hui, dans toutes les régions du Québec, plus de 155 communautés locales se mobilisent au sein de regroupements locaux de partenaires et produisent un plan stratégique basé sur le diagnostic de la situation des jeunes. Plus de 25 projets portés par des organismes régionaux et 35 par des organismes nationaux sont également soutenus par Québec en Forme. Ce réseau permet de rejoindre plus de 1,5 million de jeunes de 0 à 17 ans.

Depuis 2007, sur le territoire de Laval, Québec en Forme a investi plus de 4,4 millions de dollars. Six regroupements locaux de partenaires réunissant plus de 190 partenaires sont mobilisés et travaillent à mettre en place des environnements favorables auprès de l'ensemble des jeunes Lavallois. En 2012-2013, plus de un million de dollars ont été investis par Québec en Forme dans la région. En complémentarité avec les investissements du milieu, cette contribution permet notamment de soutenir des initiatives en transport actif. Pour les six regroupements de partenaires soutenus par Québec en Forme, le transport actif est un enjeu important. Chacun d'entre eux a donc mis en œuvre des actions en ce sens. Par exemple, le regroupement Jeun'Est en Forme (secteurs Duvernay, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François) commencera un projet-pilote de vélo communautaire à Saint-François. Ce projet permettra le démarchage auprès de partenaires municipaux, communautaires et financiers afin de mettre en place un système de vélos en libre-service à l'été 2013. Les regroupements Marigot en Forme (secteur du Marigot), Chomedey en Forme (secteur Chomedey) ainsi que Jeun'Est en Forme déploient dans leurs secteurs le projet « Mon quartier à pied et à vélo ». Du côté de Forme ta vie (secteurs Laval-Ouest et Sainte-Dorothée), un comité sur le transport actif a été créé afin de répertorier et d'émettre des recommandations aux décideurs des secteurs. Quant aux regroupements VizAxiom (secteur Vimont-Auteuil) et M'Îles Lieux en Forme (secteurs Sainte-Rose et Fabreville Est), ils réalisent le projet Trottribus de la Société canadienne du cancer.

Québec en Forme soutient également divers partenaires nationaux tels que Vélo Québec, Vivre en ville, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, la Société canadienne du cancer et le Carrefour action municipale et famille dans la réalisation de projets qui instaurent des environnements favorisant la mobilité active.

Québec en Forme reconnaît que tous les partenaires locaux, régionaux et nationaux possèdent des connaissances, des compétences et des leviers de développement utiles pour créer des conditions favorables afin que tous les jeunes mangent mieux et bougent plus quotidiennement.



INTRODUCTION



Dans le cadre de la consultation publique sur le projet *Plan de mobilité active*, menée par la Ville de Laval, Québec en Forme salue non seulement cette démarche, mais également les leviers¹ dont s'est dotée la Ville en matière d'aménagement bâti afin, d'une part, de rendre son territoire favorable à la marche et à l'utilisation du vélo et, d'autre part, de permettre un accès universel à ses installations récréatives et sportives. Québec en Forme reconnaît également le caractère inspirant des objectifs visés par le *Plan de mobilité active*, soit doubler la part modale de la mobilité active d'ici 2031 et positionner Laval parmi les villes québécoises mettant la mobilité active au premier plan.

En vertu de la pertinence, du bien-fondé et de la nature des mesures présentées, nous tenons à souligner l'innovation dont fait preuve la Ville de Laval dans son *Plan de mobilité active*. Québec en Forme considère que les mesures proposées dans le document de consultation publique sont fort intéressantes. Ainsi, nous proposerons des idées venant bonifier les différentes pistes identifiées par la Ville dans son *Plan de mobilité active*.

Considérant le fait qu'à Laval uniquement **30 %** des élèves utilisent quotidiennement le transport actif pour se rendre à l'école, comparativement à **36 %** pour l'ensemble des jeunes québécois², il s'avère pertinent de travailler sur l'aménagement bâti afin de permettre au transport actif d'atteindre son plein potentiel.

L'aménagement bâti facilite l'accès à des espaces de qualité pour les activités physiques récréatives, et permet aussi de se déplacer de façon sécuritaire et autonome. En ce qui concerne l'alimentation, l'aménagement bâti contribue à se procurer davantage d'aliments sains dans les marchés d'alimentation, les épiceries ou les marchés publics. L'aménagement est donc un aspect important à considérer dans l'ensemble des stratégies à mettre en place pour que tous les jeunes, indépendamment du revenu de leurs parents, aient accès à de tels espaces.

Par ailleurs, Québec en Forme tient à rappeler l'importance de considérer, dans les projets d'aménagement ou de revitalisation, les besoins des jeunes et de leur famille au même titre que les besoins d'autres clientèles car les jeunes de 19 ans et moins représentent près du quart de la population lavalloise.³

Québec en Forme a donc concentré ses recommandations sur des actions visant la mise en place d'environnements favorables au transport actif, plus particulièrement celles touchant les jeunes et leurs familles puisqu'il s'agit de la clientèle sur laquelle il a des connaissances à partager.

¹ Mentionnons, à titre d'exemples, sa *Politique de l'urbanisme durable*, son *Plan de mobilité durable*, sa *Politique de l'activité physique*, sa *Politique familiale* ainsi que son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*.

² Québec en Forme (2013). État de la situation 2010-2011 : Collecte d'informations auprès des jeunes. Rapport pour la région de Laval. Document de travail. 86 p.

³ Ville de Laval (2011). Laval 2031 une ville en mouvement. Plan de mobilité durable, juin 2011. [En ligne] http://www.evolucite.laval.ca/pdf/plan_mobilite_durable_2011.pdf

RECOMMANDATIONS

DES LEVIERS QUI SE COMPLÈTENT

Afin que les répercussions sur la population soient encore plus grandes, Québec en Forme tient à vous rappeler l'importance d'un leadership fort pour assurer la cohérence et la complémentarité du *Plan de mobilité active* avec les autres plans, politiques, ententes, mesures, programmes et règlements en vigueur sur le territoire lavallois. Nous pensons entre autres:

- aux autres volets de la démarche Évolucité, soit la Politique de l'urbanisme durable et le Plan de mobilité durable;
- le futur Plan directeur du réseau de voies cyclables;
- le futur Plan directeur des parcs, des espaces verts et bleus et des équipements récréatifs;
- la Politique de l'activité physique;
- la Politique familiale;
- la Politique de transport scolaire de la Commission scolaire de Laval;
- les trois initiatives de revitalisation urbaine intégrée dans les secteurs Marigot, Place Saint-Martin et Chomedey.

POUR RENFORCER VOS ACTIONS AUX ABORDS DES ÉCOLES

Nous tenons à souligner votre engagement en matière d'amélioration des environnements aux abords des écoles, de même que votre collaboration avec le milieu scolaire et d'autres organisations ayant une d'expertise en mobilité active, notamment Vélo Québec et la Société canadienne du cancer. Ainsi, vous vous inscrivez en continuité avec les actions en cours dans différentes écoles lavalloises et vous appuyez la politique de transport scolaire de la Commission scolaire de Laval et son initiative « J'embarque dans le mouvement » mise en œuvre à la rentrée scolaire 2012-2013.

Pour renforcer la sécurité dans les corridors scolaires, d'autres mesures sont envisageables telles que :



- des débarcadères réservés aux autobus;
- des zones d'arrêt interdit aux automobilistes;
- des mesures d'apaisement de la circulation;
- les démarches citoyennes structurées pour l'accompagnement des élèves vers l'école, comme l'autobus pédestre.

Le sentiment de sécurité réelle ou perçue ainsi que les craintes parentales, peuvent limiter la mobilité des enfants.⁴ En ce sens, il importe de poursuivre la réalisation, en collaboration avec les milieux scolaire, associatif, communautaire et municipal, des activités de sensibilisation et de développement des compétences auprès des jeunes, des parents et des intervenants. Travailler en partenariat permet, entre autres choses, de véhiculer un message positif sur les déplacements actifs et de diminuer les perceptions pouvant les freiner. C'est ainsi qu'il sera possible de transformer la norme sociale.

Nous vous encourageons également à continuer d'impliquer votre service de police, notamment par l'entremise de la campagne de sécurité routière *Attendez... c'est ma zone!* Cette campagne de sensibilisation, qui s'adresse aux usagers de la route, permet d'améliorer le respect des limites de vitesse à proximité des écoles primaires, des aires de jeux et dans les quartiers résidentiels. Par ailleurs, il est également plus facile de faire respecter la priorité aux traverses piétonnières et l'interdiction de stationner à moins de cinq mètres d'un passage pour piétons. Une présence accrue des policiers dans les secteurs ciblés renforce aussi le sentiment de sécurité des jeunes et de leur famille.

Éventuellement, nous vous suggérons d'étendre vos mesures d'apaisement de la circulation à l'ensemble des parcs, des espaces verts, des berges, des installations et des terrains sportifs.

UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ POUR TOUS

L'accessibilité pour les clientèles vulnérables

L'intermodalité et l'accessibilité aux transports collectifs présentent des avenues intéressantes pour favoriser la mobilité active, particulièrement pour les personnes de milieux défavorisés. Pour aller encore plus loin, nous vous proposons d'envisager les actions suivantes :

- offrir une tarification préférentielle à certaines clientèles, par exemple aux enfants et aux étudiants (gratuité ou coût abordable);
- desservir, grâce à différents services de transport collectif, l'ensemble des parcs, des espaces verts, des berges, des installations sportives, des centres de la petite enfance, des services de proximité, des jardins communautaires, des organismes communautaires et des marchés publics et d'alimentation;
- adapter les véhicules de transport collectif afin de permettre aux usagers de voyager avec une poussette, un fauteuil roulant, un petit chariot d'épicerie, un équipement de hockey, etc., et ajuster le temps d'ouverture des portes pour assurer une entrée sécuritaire des usagers;
- explorer la mise en œuvre d'initiatives de vélos libre-service. Le projet régional Transport actif écoresponsable de Lanaudière et le projet Bixi à Montréal sont des exemples intéressants.

Mobilité à l'année

Les recommandations suivantes visent à améliorer le confort, le plaisir et la sécurité des déplacements durant toute l'année:

- assurer le déneigement rapide des trottoirs et des accès piétonniers;
- prolonger les dates d'ouverture des pistes cyclables afin de maximiser leur utilisation;

⁴ Québec en Forme(2012). Fiche intégrée. Pour que les jeunes adoptent les modes de transport actif. [En ligne] http://www.quebecenforme.org/media/114849/transport_actif.pdf

- aménager les sentiers de parcs en corridors de glace ou en sentiers de raquettes durant l'hiver;
- installer différentes commodités le long des parcours cyclables existants et futurs : arbres, éclairage, fontaines d'eau, bancs, mobilier urbain, aires de repas, accès sanitaires, etc.

Nous tenons à souligner que les actions prévues dans votre plan pour raccorder les différents tronçons du réseau cyclable, afin de permettre la continuité et l'efficacité des itinéraires de façon sécuritaire, sont fort prometteuses. En plus de présenter un grand potentiel de mobilité active, le déploiement de grands axes cyclables du réseau Vélo-Express favorisera la fluidité et l'efficacité des déplacements.



Ces différents aménagements permettront de relier les lieux de résidence avec les centres de la petite enfance, les écoles, les stations de transport en commun et les pôles d'emploi afin d'offrir la possibilité aux parents d'accompagner tous les membres de leur famille de façon active, rapide et efficace.

Mixité des usages

Nous vous suggérons d'offrir et de mettre en valeur la mixité des usages sur l'ensemble du réseau des pistes cyclables pour permettre aux gens de se déplacer à pied, à vélo, en patins à roues alignées, en « longboard », en planche à roulettes et en trottinette. Une suggestion à considérer, puisque ces activités sont appréciées par les jeunes et leur famille.

Il est à noter qu'il faudra peut-être prévoir une modification à la réglementation municipale afin d'autoriser ces différents usages de manière sécuritaire. En ce sens, il serait opportun de prévoir une campagne de sensibilisation sur la courtoisie et la cohabitation des différents usagers (par exemple, comment effectuer des dépassements sécuritaires). Nous vous invitons à vous inspirer d'expériences vécues dans d'autres villes ayant entrepris de tels changements⁵.

Signalisation

En plus de la signalisation des routes et des trajets du réseau cyclable, nous soulignons l'importance d'inclure également la signalisation des destinations, attraits et commodités accessibles à pied et à vélo : parcs, espaces verts et berges, installations sportives, services de proximité, jardins communautaires, marchés publics et d'alimentation, bibliothèques, toilettes, points d'eau, aires de repas, aires de repos, etc. Cette cartographie pourrait être disponible sur le web ou par une application mobile.

Par ailleurs, l'identification des axes du réseau cyclable primaire Vélo-Express par une signalisation graphique spécifique mentionnée dans votre plan est fort pertinente. Cette mesure permettra de renforcer la sécurité des cyclistes aux abords des grandes artères de circulation.

⁵ <http://www.portetonicasque.ca/>

Aires de stationnement

Nous vous proposons d'aménager les espaces de stationnement pour vélos de manière à ce qu'ils soient bien éclairés, accessibles de la rue et situés à proximité de l'entrée de l'édifice ou du parc desservis. De plus, nous vous encourageons à offrir des supports à vélo en nombre suffisant et conçus de façon à pouvoir cadenasser les vélos.

Il serait par ailleurs intéressant d'envisager le remisage temporaire d'autres types d'équipements comme des skis de fond, des raquettes et des patins en hiver. La permission de faire entrer des équipements sportifs (« longboards », planches à roulettes, patins roues alignées, trottinettes) à l'intérieur des édifices serait un autre aspect à explorer en ce qui a trait à la réglementation.

Nous encourageons également la Ville à adopter une réglementation en matière de stationnements à vélo couverts, ou de type casier, lors de la construction de nouveaux édifices à logements multiples. Cette mesure permettrait aux citoyens de ranger leurs équipements de manière sécuritaire et de les garder à l'abri des intempéries. Il suffit de penser, entre autres, aux zones peu utilisées des immeubles, par exemple le dessous des escaliers.



EN CONCLUSION



Une politique de mobilité active doit s'appuyer sur une approche comportant plusieurs stratégies, c'est-à-dire agir à la fois auprès des individus et sur les environnements, afin de favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie. À cet égard, les mesures proposées dans votre *Plan de mobilité active*, ainsi que les stratégies contenues dans vos différents plans et politiques, semblent porteuses de changements durables. De plus, l'ensemble des mesures de promotion, d'éducation, de sensibilisation et de communication prévues pour sensibiliser les Lavallois aux bienfaits de la mobilité active et pour les informer des nouveaux aménagements est fort pertinent pour renverser la tendance.

Parmi les actions proposées dans votre *Plan de mobilité active*, Québec en Forme considère que les actions suivantes possèdent un fort potentiel pour modifier les habitudes de déplacement de l'ensemble de la population, plus particulièrement des jeunes et de leur famille :

- les déplacements actifs aux abords des écoles;
- l'accessibilité à un mode de vie physiquement actif et à une saine alimentation pour les clientèles vulnérables;
- la mobilité à l'année dans un contexte sécuritaire et agréable.

La responsabilité d'aménager des environnements favorables repose en grande partie sur les décideurs des différents milieux de vie fréquentés par les jeunes et les familles. À cet égard, les élus et les gestionnaires municipaux ont une responsabilité de premier plan. C'est pourquoi nous vous encourageons à assumer le leadership exprimé dans votre *Plan de mobilité active* en poursuivant vos objectifs par la mobilisation et l'engagement des décideurs et des services municipaux dans la démarche. La collaboration avec les différents partenaires lavallois — CPE, milieux économique, scolaire, associatif, communautaire, agroalimentaire et de la santé — permettra, entre autres, de sensibiliser un maximum de gens car les messages en faveur de la mobilité active seront portés collectivement.

Québec en Forme tient également à mentionner que les six regroupements de partenaires présents sur le territoire de Laval sont de véritables alliés pouvant appuyer ou faire connaître les efforts de la Ville. Nous vous invitons à solliciter leur participation lors de la mise en œuvre de votre *Plan de mobilité active*.



BIBLIOGRAPHIE



Coalition québécoise sur la problématique du poids (2013). Cinq recommandations pour permettre aux jeunes d'être plus actifs à l'école. [En ligne] http://www.cqpp.qc.ca/documents/file/2013/5-recommandations-jeunes-actifs-ecole_2013-02.pdf

Comité scientifique de Kino-Québec (2011). L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir. Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec. Avis rédigé sous la coordination de Gaston Godin, Ph.D., Suzanne Laberge, Ph.D., et François Trudeau, Ph.D., 104 p.

Commission scolaire de Laval (2012). Cahier de la rentrée 2012-2013. 23 p.

Commission scolaire de Laval (2012). Les transports actifs aux abords des écoles. [En ligne] http://www2.cslaval.qc.ca/IMG/pdf/DepliantPromo_web_.pdf

Québec en Forme (2008). Cadre de référence en mobilisation des communautés. 26 p.

Québec en Forme (2011). Planification stratégique 2011-2014. 38 p.

Québec en Forme (2012). Plateforme. Informations, idées et pistes d'actions. 39 p.

Québec en Forme (2012). Fiche intégrée. Pour que les jeunes adoptent les modes de transport actif. [En ligne] http://www.quebecenforme.org/media/114849/transport_actif.pdf

Québec en Forme (2013). État de la situation 2010-2011 : Collecte d'informations auprès des jeunes. Rapport pour la région de Laval. Document de travail. 86 p.

Québec en Forme (2013). Fiche thématique. L'environnement bâti, la mobilité et l'alimentation.

Ville de Laval (2011). Laval 2031 une ville en mouvement. Plan de mobilité durable, juin 2011. [En ligne] http://www.evolucite.laval.ca/pdf/plan_mobilite_durable_2011.pdf

Ville de Laval (2012). La politique de l'activité physique de Laval : au cœur d'une vie citoyenne active. [En ligne] http://www.ville.laval.qc.ca/wlav2/docs/folders/portail/fr/administration/grandes_politiques/activite_physique/documents/politique_activite_physique.pdf



**Québec
EN FORME**

Siège social :

1075, Champflour, Trois-Rivières (Québec) G9A 2A1
819 370-6688 • 1 866 370-6688

www.quebecenforme.org

Québec 

Prévention^{MD}

Fondation Lucie
et André Chagnon